

DOSSIER D'INSCRIPTION 2022_2023 INCUBATEUR SANA

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE
DE CLERMONT-FERRAND

Nom de l'entreprise
Année de création
Adresse
Site web
SIRET
Inscription à l'ordre

Représentant
Nom
Prénom
Courriel
Téléphone

Dossier à compléter et à remettre en même temps que votre dossier de candidature, avec les pièces jointes demandées par courriel à : incubateur@clermont-fd.archi.fr / incubateur.sana@gmail.com au plus tard le 22 décembre 2022. Vous procéderez au règlement, après l'acceptation de votre candidature.
Tout dossier incomplet ou en retard sera refusé.

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

(merci de ne pas cocher les cases)

→ Portfolio	<input type="checkbox"/>	→ Inscription à l'ordre	<input type="checkbox"/>
→ Courrier de motivation	<input type="checkbox"/>	→ Copie de diplômes	<input type="checkbox"/>
→ DC1	<input type="checkbox"/>	→ Kbis	<input type="checkbox"/>
→ DC2	<input type="checkbox"/>	→ Charte numérique signée	<input type="checkbox"/>
→ Attestation d'assurance	<input type="checkbox"/>		

CADRE RÉSERVÉ À L'ÉCOLE

(ne rien inscrire dans ce cadre)

Montant du règlement : Mode de paiement :

Dossier complet : oui
non

Dossier validé : oui
non

RENSEIGNEMENTS

Florian JOMAIN, responsable du programme
06 95 72 34 14 - incubateur.sana@gmail.com
Hélène GUICQUÉRO, responsable administrative
04 73 34 70 08 - helene.guicquero@clermont-fd.archi.fr
Claudette LONGET, gestionnaire administrative
04 73 34 70 03 - claudette.longet@clermont-fd.archi.fr

Charte d'utilisation des ressources numériques mis à disposition des étudiant·e·s et architectes en formation à l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF)

La présentation et le contenu des ressources numériques de l'ENSA de Clermont-Ferrand constituent une œuvre protégée par les lois en vigueur sur la propriété intellectuelle ; aucune exploitation commerciale, reproduction, représentation, utilisation, adaptation, modification, incorporation, traduction, commercialisation, partielle ou intégrale des éléments des supports ne pourra en être faite sans l'accord préalable de l'Établissement et des auteur·e·s.

L'étudiant·e ou l'architecte inscrit·e à l'ENSACF est responsable, en tous lieux, de l'usage qu'il·elle fait du système d'information auquel il·elle a accès et plus particulièrement des supports de cours, tous formats numériques confondus, mis à disposition dans le cadre de sa formation.

Il·elle a une obligation de réserve et de confidentialité à l'égard des informations et documents auxquels il·elle accède.

Tous les supports audiovisuels sont mis à disposition pour l'année universitaire 2022-2023 et sont réservés à un usage personnel. Ces supports ne doivent en aucun cas être dupliqués ou diffusés.

Je soussigné·e, déclare avoir pris connaissance de la charte d'utilisation des ressources numériques mises à disposition dans le cadre de ma formation à l'ENSACF et m'engage à la respecter.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »